

LE 21/09/25

FACTURE/PIÈCE N°

1

Nom, n° SIREN et adresse de l'entrepreneur

RADIOPIHIL
SIREN
938913829 00012
25 AV DE SOUS-ROCHES
31810 VENERQUE

Nom et adresse du client

(facultatif pour un particulier lorsque le montant unitaire ne dépasse pas 76 euros)

CLEAN SERVICE

46100 FIGEAC

Adresse de facturation (si différente) :

N° du bon de commande :

EXACOMPTA

Désignation	Quantité	Prix unitaire H.T.	Total H.T.
1x RADIO RENOVEE N°27	1	220	220

Mode de règlement :

MONTANT TOTAL H.T.

T.V.A. non applicable, art. 293 B du CGI

220

Pour les activités pour lesquelles une assurance professionnelle est obligatoire :

(Nom de l'assurance, coordonnées de l'assureur ou du garant et couverture géographique du contrat ou de la garantie)

POUR UNE VENTE À UN PROFESSIONNEL

Date de règlement : Conditions d'escompte :

Date d'exécution de la vente ou de la prestation :

Taux des pénalités à compter du en l'absence de paiement %

En cas de retard de paiement, il sera appliqué une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Art D441-5).

Article DECO.
Clean Services